

# Quatre principes pour une recherche européenne plus compétitive

**S**ans une industrie très compétitive, l'Europe ne créera durablement ni assez d'emplois ni assez de croissance. Les politiques de réduction du coût du travail ne permettront pas seules de résister notamment à la pression des pays émergents. Il est vain – et assez arrogant – de s'imaginer que ces pays ne rattraperont pas leur « retard » technologique. Seule la compétitivité « *par le haut* », c'est-à-dire par l'innovation, peut engendrer une croissance durable à la fois riche en emplois et en revenus.

C'est pourquoi je souhaite que s'impose une stratégie économique qui conjugue innovation, compétitivité et solidarité pour répondre aux grands enjeux du siècle : environnement, santé, énergie, technologies de l'information. Actuellement, l'action publique en matière industrielle est concentrée sur les niveaux national et local. Revendiquons-la aussi au niveau européen ! L'innovation et la recherche sont en effet à la guerre économique dans l'Europe d'aujourd'hui ce que le charbon et l'acier furent à la guerre militaire dans l'Europe d'hier. Concrètement, je propose de mettre en place, d'abord avec nos partenaires de la zone euro,

Par  
**Laurent Fabius** \*



« L'innovation et la recherche sont à la guerre économique dans l'Europe d'aujourd'hui ce que le charbon et l'acier furent à la guerre militaire dans l'Europe d'hier »

une Coopération européenne de la recherche et de l'innovation. Cette Ceri sera fondée sur quatre principes.

Premier principe : un budget commun de la recherche ayant vocation, à terme, à remplacer ses équivalents nationaux. Il faut en finir avec le morcellement des objectifs, la dispersion des politiques, la complexité laby-

rinthique des mécanismes d'aide. Ce budget sera géré par une autorité unique et indépendante, dirigée par la communauté scientifique. Il financera la recherche fondamentale et appliquée, publique et privée, grâce à des appels à projets sur des enjeux stratégiques comme l'énergie, l'environnement, le changement climatique. Un pourcentage minimal sera réservé aux PME. Les coûts administratifs seront plafonnés.

Le second principe devrait être l'établissement d'un fonds commun pour l'innovation et la réindustrialisation. Avec deux objectifs : d'une part, financer des projets innovants de dimension européenne ou multinationale proposés par les entreprises (avances remboursables, subventions, garanties financières, investissements en fonds propres) ; d'autre part, créer un fonds de solidarité industrielle (FSI) qui apportera un soutien aux salariés victimes de délocalisations ou de restructurations. Je suggère à cet égard plusieurs outils précis : une assurance salaire-pouvoir d'achat (si la délocalisation entraîne un changement d'emploi associé à une baisse de salaire, le FSI finance 50 % de la différence pendant deux ans) ; une assurance salai-

re-formation (si la délocalisation entraîne une perte d'emploi, le FSI finance les frais de formation pendant un an) ; une aide à la mobilité (si la délocalisation oblige à se déplacer pour travailler ailleurs, le FSI finance l'équivalent de trois mois de l'ancien salaire).

Troisième principe : la création d'un espace juridique unifié pour les entreprises innovantes. Cet espace devrait comporter un brevet commun, unitaire et autonome, comportant les mêmes effets dans toute la Ceri et soumis à la juridiction communautaire. Il impliquera un statut commun pour les jeunes entreprises innovantes, assorti de mesures incitatives. Il entraînera des éléments de fiscalité communs dont un plancher et une assiette pour l'impôt sur les sociétés, jetant ainsi les bases d'une harmonisation fiscale.

Le dernier principe souhaitable est un espace de mobilité pour les chercheurs et les étudiants. Il permettra une liberté de carrière des chercheurs dans toute la Ceri, garantissant la « transférabilité » des droits sociaux en matière de santé, retraite, chômage. Un statut juridique commun encouragera la mobilité des acteurs de la recherche académique vers l'entrepri-

se, sur la base par exemple de celui créé en France dès 1999. Un fonds d'aide à la mobilité devrait être mis en place pour les étudiants en thèse ou post-doctorat et pour les enseignants-chercheurs ainsi qu'un système d'équivalence automatique des diplômes et une obligation, pour des domaines comme les sciences de l'ingénieur ou les biotechnologies, d'effectuer au moins un an d'études supérieures dans un autre État membre de la Ceri.

**D**evant un projet aussi ambitieux, les sceptiques diront : c'est irréaliste ! Dans une Europe à vingt-sept, uniforme et malheureusement immobile, je l'admets volontiers. C'est pourquoi je propose d'utiliser la formule de la « coopération renforcée », prévue par les textes européens, afin d'avancer avec tous ceux de nos partenaires qui le souhaitent vraiment. L'Union européenne ne s'est pas faite d'un coup, mais graduellement. La Ceri, elle aussi, se construira par étapes. Commençons.

Pour éviter de créer une nouvelle « usine à gaz », la Ceri pourra s'appuyer sur les institutions, agences, mécanismes européens déjà en place. Mais il faudra aller plus loin. Financièrement, on pourrait affecter à la Ceri une

fraction de l'impôt sur les sociétés ; recourir à une « TVA verte » modulée selon le caractère écologique des produits ; introduire une taxe sur les énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre.

Ce projet, que je soumetts au débat en France et en Europe, a été élaboré après concertation avec de nombreux partenaires intéressés. Nous y travaillons depuis plusieurs mois. Le détail est disponible sur mon site Internet. J'invite tous les citoyens européens intéressés à le consulter pour en discuter et l'enrichir.

2008 est l'année de la dernière présidence française de l'Union avant au moins 2020. Une révision du budget européen sera sur la table. C'est une occasion historique. Je lance un appel au président de la République. La Ceri est un projet moderne, sans complexes vis-à-vis de la mondialisation, fondamentalement européen, écologiste et progressiste, pariant sur l'innovation, l'éducation, l'intelligence. Je souhaite que la France fasse preuve d'assez d'audace et de sens historique pour le proposer à nos partenaires de l'Union.

\* Ancien premier ministre.  
<http://www.laurent-fabius.net>